



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Valorisation des statistiques
et observatoires**

**La construction neuve
en Bretagne
à fin juillet 2022**

**Août 2022
DREAL BRETAGNE**

**Service Connaissance
Prospective et Évaluation**

De début mai 2022 à fin juillet 2022

Les mises en chantier et les autorisations de logements se maintiennent à un niveau élevé.

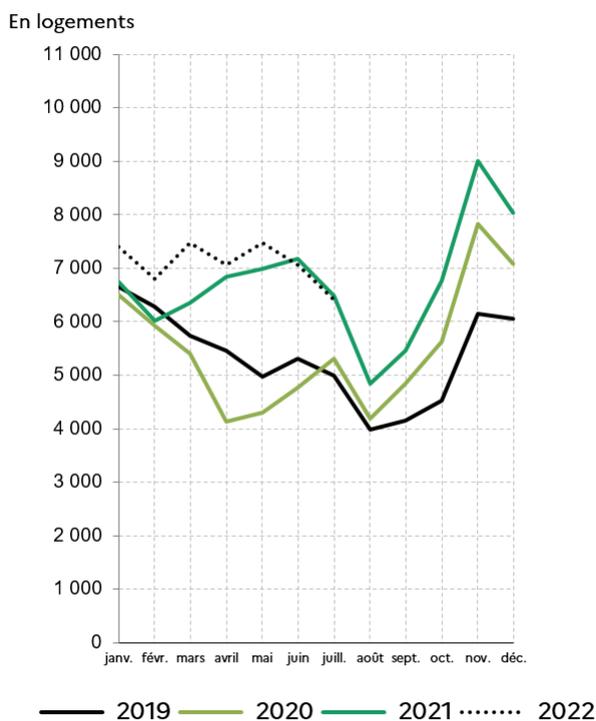
De mai 2022 à fin juillet 2022, plus de 6 400 logements sont mis en chantier en Bretagne, soit presque autant que sur la même période en 2021 (-1,0 % soit 70 logements en moins). En France, on observe une baisse de -3,8 % sur la même période.

Dans la région, les mises en chantier de logements collectifs et en résidence baissent de -9,2 %, alors que celles de logements individuels augmentent de +4,9 %.

Les autorisations de construction de logements fléchissent de -12,9 % en Bretagne entre début mai et fin juillet 2022 par rapport à la même période en 2021, alors qu'elles augmentent de +5,7 % en France. Cela représente 1 200 permis de construire délivrés en moins dans la région par rapport à la même période en 2021. Leur volume reste cependant largement supérieur aux valeurs constatées en 2019 et 2020.

D'août 2021 jusqu'à fin juillet 2022 par rapport aux douze mois précédents, l'activité de la construction est orientée à la hausse dans la région comme en France. Durant ces douze mois, mêlant pour partie la conjoncture économique de l'année 2021 et l'état de l'activité du début de 2022, les mises en chantier de logements augmentent davantage en Bretagne (+7,7 %) qu'au niveau national (+0,4 %).

Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

[Publication nationale logements](#)

Des mises en chantier et les autorisations de locaux en baisse par rapport à 2021 en Bretagne

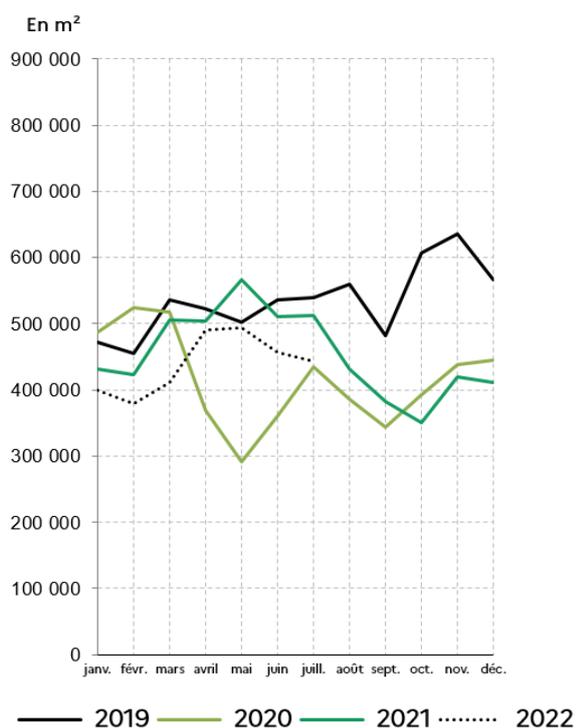
De mai 2022 à juillet 2022, 443 000 m² de locaux sont mis en chantier en Bretagne. Ces mises en chantier diminuent de - 13,6 % par rapport à la même période en 2021, tout en se situant très légèrement au-dessus de celles enregistrées sur la même période en 2020.

En France, les mises en chantier de locaux progressent de + 7,8 % de mai 2022 à juillet 2022 par rapport à la même période en 2021.

Les autorisations de construction de locaux fléchissent de - 18,1 % en Bretagne entre début mai 2022 et fin juillet 2022 par rapport à la même période en 2021.

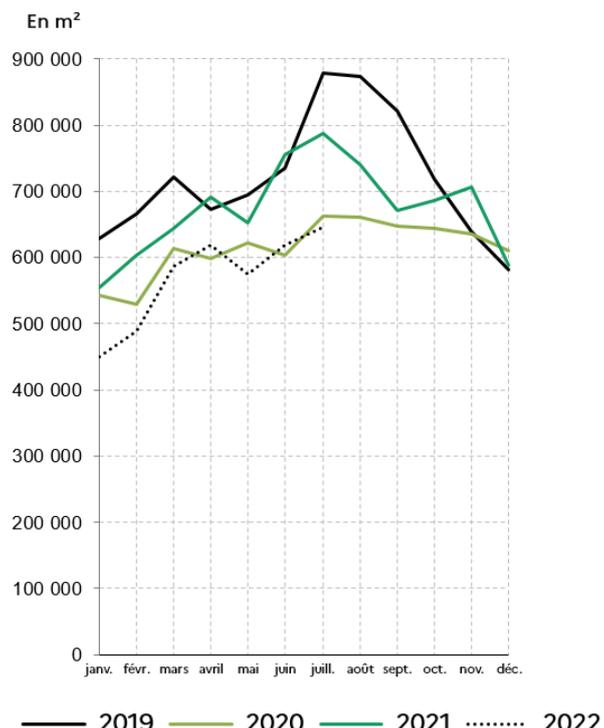
D'août 2021 jusqu'à fin juillet 2022 par rapport aux douze mois précédents, l'activité de la construction de locaux en France est orientée à la hausse, et à la baisse en région. Durant ces douze mois, mêlant pour partie la conjoncture économique de l'année 2021 et l'état de l'activité du début de 2022, les mises en chantier de locaux augmentent au niveau national (+ 12,1 %) et diminuent en Bretagne (- 8,5 %).

Locaux commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, DPC

Locaux autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, DPC

[Publication nationale locaux](#)

Les mises en chantier de logements

Les mises en chantier sur 3 mois

De mai 2022 à fin juillet 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	653	68	721	210	931
Finistère	904	137	1 041	345	1 386
Ille-et-Vilaine	907	163	1 070	1 564	2 634
Morbihan	966	149	1 115	351	1 466
Bretagne	3 430	517	3 947	2 470	6 417
France	33 831	9 478	43 309	49 845	93 154

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 12,6	- 62,2	- 5,1	+ 38,2	+ 2,1
Finistère	+ 7,5	+ 28,0	+ 9,8	- 37,7	- 7,7
Ille-et-Vilaine	+ 7,7	+ 10,1	+ 8,1	+ 1,1	+ 3,8
Morbihan	+ 6,5	- 5,7	+ 4,7	- 24,7	- 4,2
Bretagne	+ 8,2	- 12,8	+ 4,9	- 9,2	- 1,0
France	+ 8,3	+ 4,2	+ 7,4	- 11,8	- 3,8

* mai 2022 à fin juillet 2022 / mai 2021 à fin juillet 2021
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin juillet 2022

Les mises en chantier sur 12 mois

D'août 2021 à fin juillet 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 496	380	2 876	1 060	3 936
Finistère	3 553	511	4 064	2 467	6 531
Ille-et-Vilaine	3 672	526	4 198	6 630	10 828
Morbihan	3 874	543	4 417	1 945	6 362
Bretagne	13 595	1 960	15 555	12 102	27 657
France	131 483	37 814	169 297	215 870	385 167

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 19,5	- 19,1	+ 12,4	+ 16,1	+ 13,4
Finistère	+ 14,7	+ 30,4	+ 16,4	+ 23,8	+ 19,1
Ille-et-Vilaine	+ 12,4	- 14,9	+ 8,1	+ 9,2	+ 8,7
Morbihan	+ 9,9	- 11,0	+ 6,8	- 26,4	- 6,1
Bretagne	+ 13,5	- 6,2	+ 10,6	+ 4,1	+ 7,7
France	+ 10,6	+ 1,2	+ 8,4	- 5,1	+ 0,4

* août 2021 à fin juillet 2022 / août 2020 à fin juillet 2021
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin juillet 2022

Les autorisations de logements

Les autorisations sur 3 mois

De mai 2022 à fin juillet 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	564	123	687	505	1 192
Finistère	776	323	1 099	963	2 062
Ille-et-Vilaine	736	108	844	2 258	3 102
Morbihan	899	126	1 025	549	1 574
Bretagne	2 975	680	3 655	4 275	7 930
France	30 620	16 259	46 879	89 005	135 884

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	- 31,0	- 3,1	- 27,2	+ 153,8	+ 4,3
Finistère	- 33,5	+ 61,5	- 19,6	+ 3,8	- 10,2
Ille-et-Vilaine	- 33,9	- 30,8	- 33,5	- 6,6	- 15,9
Morbihan	- 31,2	- 40,3	- 32,5	+ 19,6	- 20,4
Bretagne	- 32,4	- 2,0	- 28,3	+ 6,8	- 12,9
France	- 26,9	+ 14,5	- 16,4	+ 22,8	+ 5,7

* mai 2022 à fin juillet 2022 / mai 2021 à fin juillet 2021
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin juillet 2022

Les autorisations sur 12 mois

D'août 2021 à fin juillet 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 957	538	3 495	1 485	4 980
Finistère	3 875	1 050	4 925	3 395	8 320
Ille-et-Vilaine	4 152	759	4 911	9 869	14 780
Morbihan	4 313	835	5 148	2 213	7 361
Bretagne	15 297	3 182	18 479	16 962	35 441
France	154 733	63 256	217 989	288 976	506 965

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	+ 8,0	+ 17,0	+ 9,3	+ 40,6	+ 17,1
Finistère	- 2,5	+ 54,2	+ 5,8	+ 20,2	+ 11,2
Ille-et-Vilaine	+ 6,9	+ 31,8	+ 10,1	+ 29,8	+ 22,5
Morbihan	- 1,4	+ 4,4	- 0,5	- 25,8	- 9,8
Bretagne	+ 2,2	+ 26,4	+ 5,7	+ 17,2	+ 10,9
France	+ 2,7	+ 22,1	+ 7,7	+ 15,0	+ 11,8

* août 2021 à fin juillet 2022 / août 2020 à fin juillet 2021
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin juillet 2022

Les mises en chantier de locaux d'activité

Les surfaces mises en chantier sur 3 mois

De mai 2022 à fin juillet 2022

Surface (en m ²)	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	96	5 384	8 959	4 465	6 023	23 988	7 408	29 707	86 030
Finistère	224	7 617	11 590	3 425	6 133	29 761	13 778	10 994	83 522
Ille-et-Vilaine	0	19 355	19 867	4 093	9 096	23 606	33 162	21 987	131 166
Morbihan	339	13 433	7 065	1 289	12 367	19 487	81 430	6 901	142 311
Bretagne	659	45 789	47 481	13 272	33 619	96 842	135 778	69 589	443 029
France	195 313	937 455	803 433	323 714	677 150	1 163 806	1 738 551	859 038	6 698 460
Évolution (en%)*	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	+ 1,1	+ 6,0	+ 50,2	+ 6,6	- 50,9	- 38,1	- 16,8	+ 43,6	- 10,3
Finistère	- 97,9	- 32,0	+ 23,3	- 4,6	- 46,5	- 54,2	- 58,1	+ 6,5	- 46,0
Ille-et-Vilaine	- 100,0	- 16,2	+ 85,8	- 65,3	- 52,3	+ 9,2	+ 47,4	- 62,4	- 21,9
Morbihan	- 91,8	+ 52,1	+ 46,9	- 78,5	+ 4,8	- 42,1	+ 697,3	- 53,9	+ 50,7
Bretagne	- 95,8	- 5,0	+ 53,8	- 48,1	- 38,4	- 39,1	+ 82,2	- 33,4	- 13,6
France	- 0,3	- 7,9	+ 40,2	+ 7,2	+ 0,1	- 4,9	+ 52,6	- 20,8	+ 7,8

* mai 2022 à fin juillet 2022 / mai 2021 à fin juillet 2021 ; source : SDES MTE, Sit@del2

Les surfaces mises en chantier sur 12 mois

D'août 2021 à fin juillet 2022

Surface (en m ²)	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	2 320	29 597	27 056	21 606	44 785	104 775	32 707	50 520	313 366
Finistère	10 358	38 125	36 195	15 477	35 533	153 831	57 581	55 046	402 146
Ille-et-Vilaine	1 777	113 986	50 309	29 086	45 552	97 148	136 130	87 275	561 263
Morbihan	7 071	35 590	41 013	24 557	56 193	90 552	118 583	34 593	408 152
Bretagne	21 526	217 298	154 573	90 726	182 063	446 306	345 001	227 434	1 684 927
France	663 879	3 691 858	2 866 592	1 347 928	3 172 595	4 725 163	6 803 928	4 281 753	27 553 696
Évolution (en%)*	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	- 78,2	+ 26,7	+ 24,4	+ 11,5	+ 56,4	- 24,7	- 64,3	- 6,5	- 19,3
Finistère	- 47,9	- 24,0	+ 22,5	- 21,8	+ 0,5	- 39,4	+ 2,2	- 9,4	- 23,5
Ille-et-Vilaine	- 64,5	- 10,6	+ 3,5	- 18,7	- 21,6	- 2,7	+ 61,6	- 33,1	- 4,8
Morbihan	+ 64,1	+ 7,3	+ 63,5	+ 15,3	+ 16,5	- 14,0	+ 144,9	- 33,4	+ 20,8
Bretagne	- 45,9	- 7,2	+ 23,6	- 5,7	+ 6,9	- 25,4	+ 23,0	- 23,5	- 8,5
France	+ 1,9	- 0,9	+ 20,9	+ 11,1	+ 32,5	- 14,2	+ 45,1	+ 6,2	+ 12,1

* août 2021 à fin juillet 2022 / août 2020 à fin juillet 2021 ; Source : SDES MTE, Sit@del2

Données complémentaires

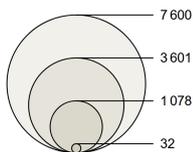
Logements

Logements autorisés par communauté de communes et évolution

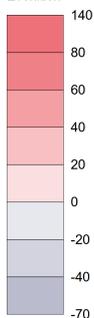
(cumulés sur 12 mois glissants)

Une contribution importante de Rennes Métropole à l'évolution régionale contrastée selon les territoires

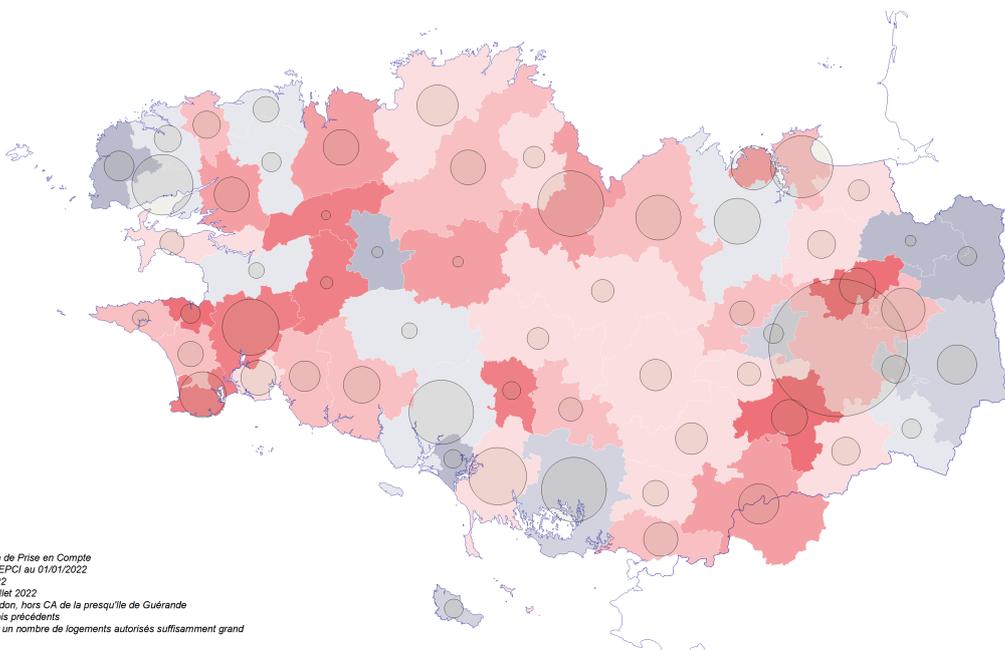
Logements autorisés cumulés sur 12 mois glissants



Évolution ²



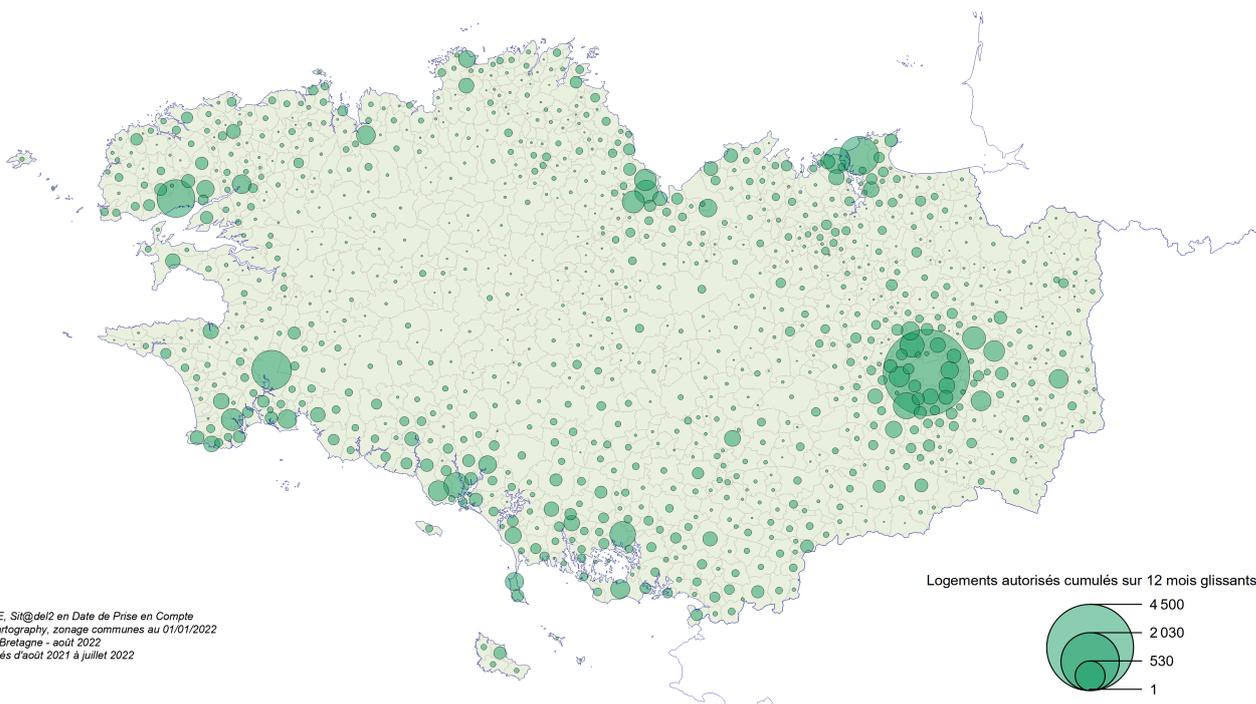
Source : SDES MTE, Sit@del2 en Date de Prise en Compte
IGN Bd Carto, R cartography, zonage EPCI au 01/01/2022
Réalisation : Dreal Bretagne - août 2022
¹ logements autorisés d'août 2021 à juillet 2022
y compris la partie 44 de la CA de Redon, hors CA de la presqu'île de Guérande
² évolution en % par rapport aux 12 mois précédents
évolution significative seulement pour un nombre de logements autorisés suffisamment grand



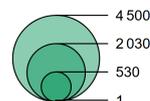
Logements autorisés par commune

(cumulés sur 12 mois glissants)

Une construction neuve concentrée autour de Rennes, Vannes, Saint-Malo, Brest, Quimper et Saint-Brieuc, et dans les communes du littoral sud de la Bretagne



Logements autorisés cumulés sur 12 mois glissants



Source : SDES MTE, Sit@del2 en Date de Prise en Compte
IGN Bd Carto, R cartography, zonage communes au 01/01/2022
Réalisation : Dreal Bretagne - août 2022
¹ logements autorisés d'août 2021 à juillet 2022

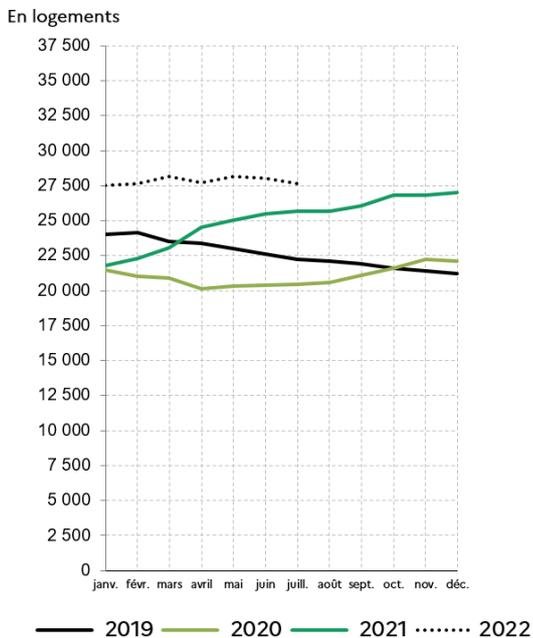
Logements autorisés et commencés en 2019, 2020, 2021 et 2022

(cumulés sur 12 mois glissants)

Des mises en chantier et des autorisations de logements dépassant le niveau d'avant la crise sanitaire

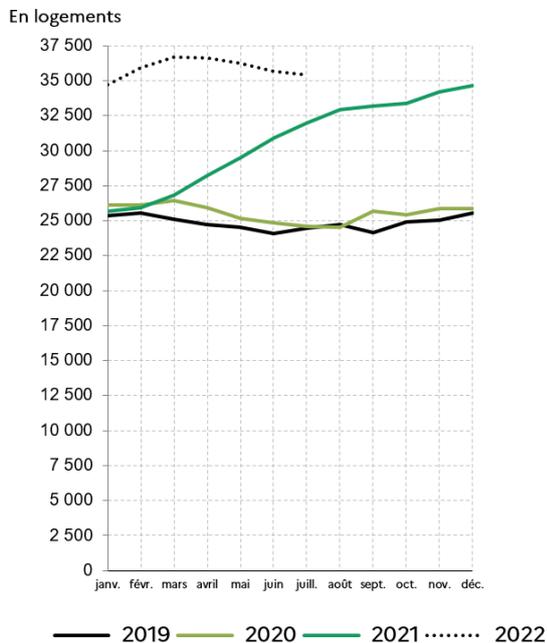
En Bretagne :

Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

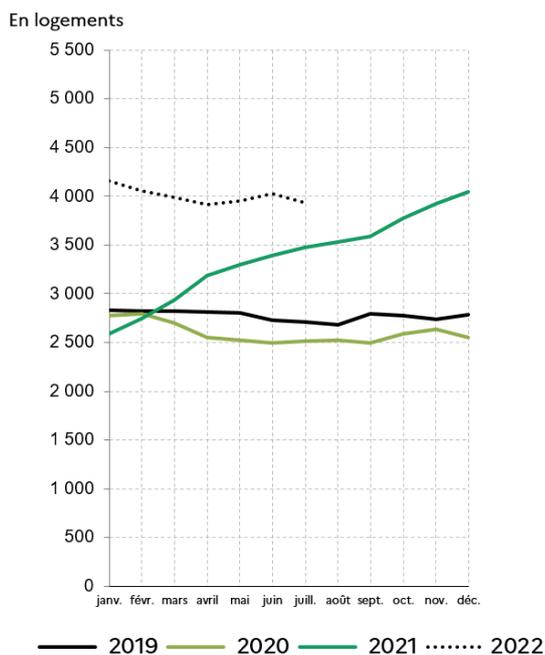
Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

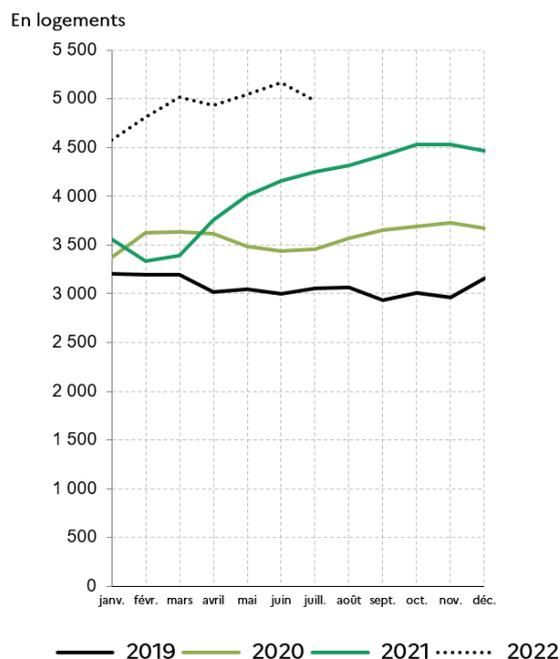
Dans les Côtes-d'Armor :

Logements commencés dans les Côtes-d'Armor
en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

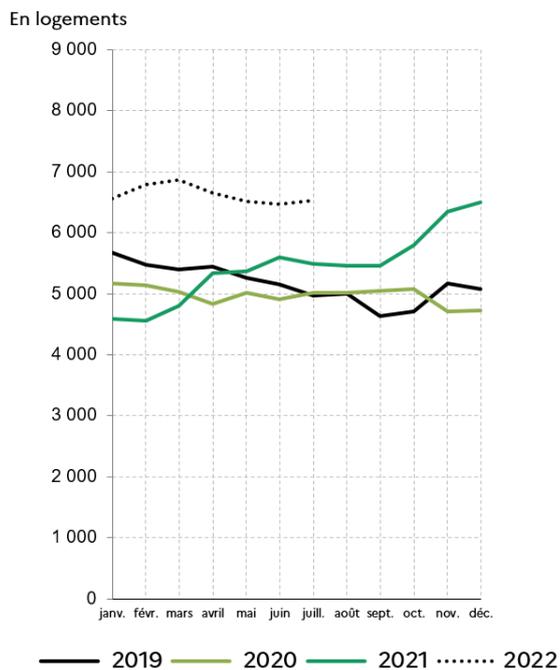
Logements autorisés dans les Côtes-d'Armor
en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

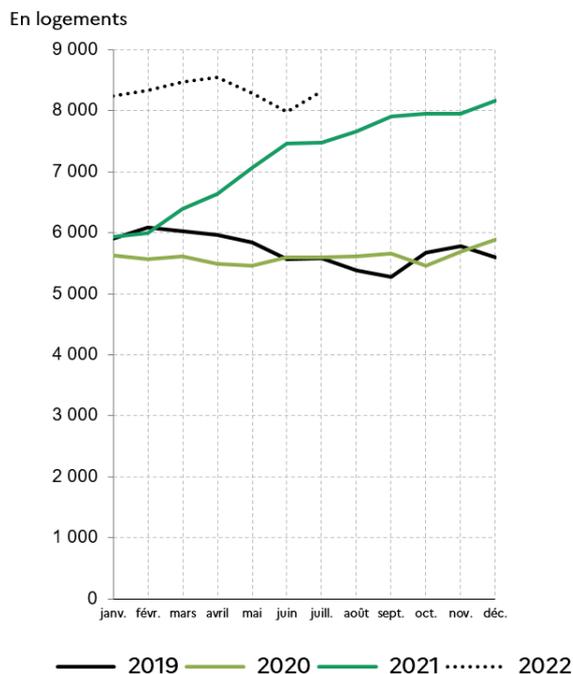
Dans le Finistère :

Logements commencés dans le Finistère en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

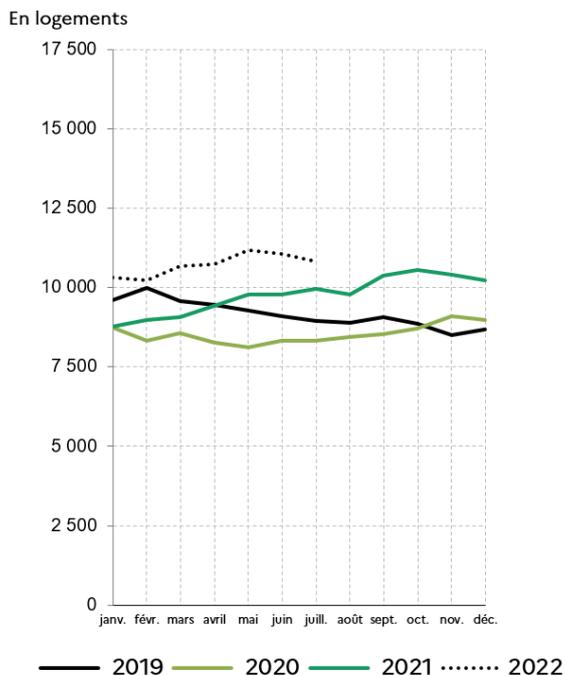
Logements autorisés dans le Finistère en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

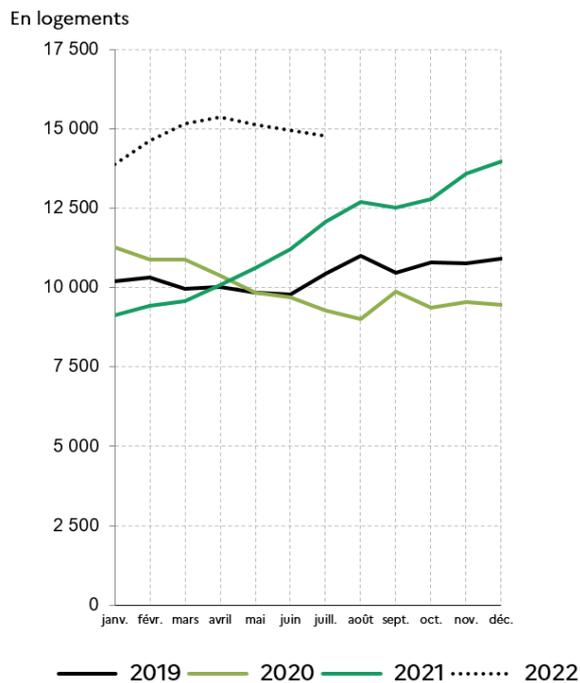
En Ille-et-Vilaine :

Logements commencés en Ille-et-Vilaine en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

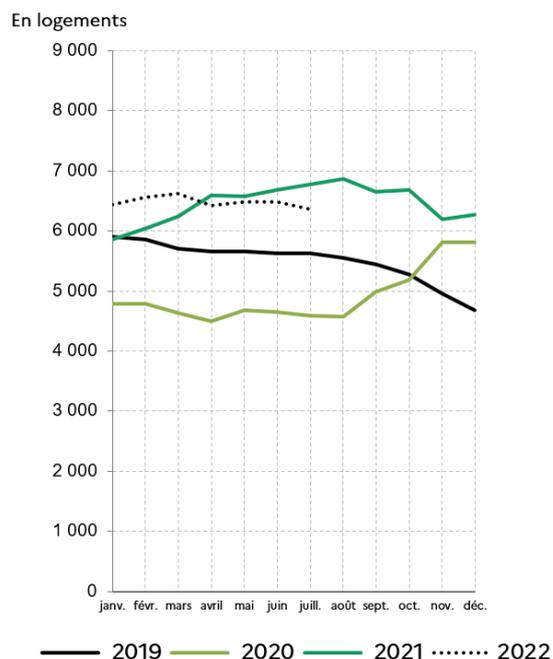
Logements autorisés en Ille-et-Vilaine en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

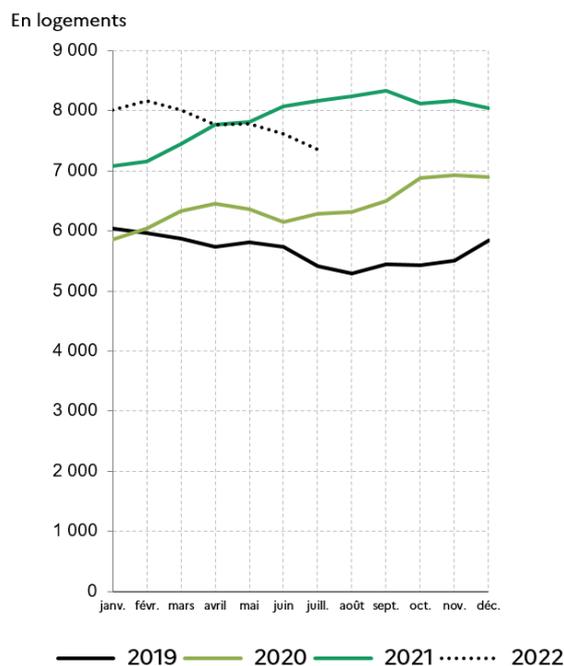
Dans le Morbihan :

Logements commencés dans le Morbihan en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

Logements autorisés dans le Morbihan en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)

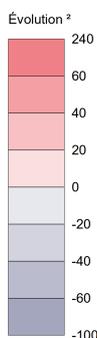
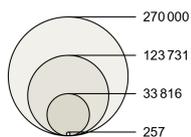


Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin juillet 2022

Locaux

Surfaces de locaux autorisées par communauté de communes et évolution (cumulés sur 12 mois glissants)

Locaux autorisés cumulés sur 12 mois glissants



Source : SDES MTE, Sit@del2 en Date de Prise en Compte
 IGN Ed Carto, R Cartography, zonage EPCI au 01/01/2022
 Réalisation : Dreal Bretagne - août 2022
 * locaux autorisés en m² d'août 2021 à juillet 2022
 y compris la partie 44 de la CA de Redon, hors CA de la presqu'île de Guérande
 † évolution en % par rapport aux 12 mois précédents
 ‡ évolution significative seulement pour une surface de locaux autorisés suffisamment grande

Comprendre ces données

Chaque mois sont diffusées sur le site internet de la Dreal des données statistiques sur la construction neuve de logements et de locaux :

- Les autorisations et les mises en chantier de logements (ou logements commencés), estimations en date réelle ;
- Les mises en chantier de locaux d'activité en date de prise en compte (DPC).

Le parc de logements en Bretagne est constitué en majorité de maisons individuelles (plus de 70 %, source Insee recensement 2016), pourcentage supérieur de 16 points à la moyenne métropolitaine, le reste étant constitué de logements collectifs et en résidence. Cette particularité régionale est à prendre en compte dans la comparaison avec le niveau national.

→ Pour en savoir plus sur le parc de logements en Bretagne :

<http://www-maj.dreal-bretagne.e2.rie.gouv.fr/le-logement-en-bretagne-r182.html>

Collecte des données perturbée dans le contexte de la crise sanitaire

Les données Sitadel proviennent des remontées des centres instructeurs des autorisations d'urbanisme, dont le fonctionnement a été fortement perturbé durant l'état d'urgence sanitaire entre mars et mai 2020 (difficultés rencontrées par les pétitionnaires pour produire leurs dossiers, difficultés d'acheminement et de dépôt des dossiers, fonctionnement très perturbé de certains services instructeurs). Par ailleurs, les délais d'instruction ont été suspendus et reportés par ordonnance dans cette période. Ces différents paramètres doivent être pris en compte dans l'interprétation des données.

La base de données Sit@del2

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune.

Le ministère de la Transition écologique assure le suivi exhaustif de ces opérations de construction. Les données des formulaires de permis de construire sont enregistrés dans le fichier national Sitadel (système d'informations et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achevements des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Deux séries de données sont disponibles dans Sitadel au niveau communal

Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Une nouvelle série : les estimations en date réelle

Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle infra-départementale.

Cette série, pour les logements autorisés et commencés (c'est-à-dire les mises en chantier), construite par le Service des Données et des Études Statistiques (SDES) du CGDD du Ministère de la Transition écologique <https://ecologie.gouv.fr/>, vise à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction neuve. Elle retrace les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ce sont des estimations qui corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des déclarations d'autorisation, d'ouverture de chantier et des annulations de permis de construire.

- Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie employée pour construire les estimations en date réelle : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-12/methodologie-sitadel2-v5.pdf>

L'ensemble des logements est constitué des logements ordinaires et des logements en résidence

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits en vue d'une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées
- les résidences pour étudiants
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières à vocation sociale
- les résidences sociales
- les résidences pour personnes handicapées

Les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils regroupent dans Sitadel les logements individuels et les logements collectifs.

- les logement individuels regroupent les logements individuels purs et les logements individuels groupés
 - le logement individuel pur fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement individuel.
 - les logements individuels groupés font l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.
- les logements collectifs font partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif.

- Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie de la base Sit@del2 : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-base-de-donnees-sitadel2-methodologie>

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Bretagne**

Service Connaissance Prospective Évaluation

L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes Cedex
Tél 02 99 33 43 07

Directeur de publication : Éric Fisse
Rédaction : Pascal Bocherel
Mise en page : Allison Gaulier et Pascal Bocherel

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*